

Réunion Publique SAILLANS 3 octobre 2016

Evolution du mode de collecte des ordures ménagères

Collecte en conteneurs semi enterré (CSE)

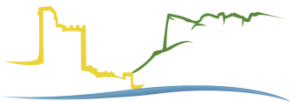
Communauté de Communes
du Crestois et du Pays de Saillans

Coeur de Drôme

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Déroulée de la présentation

- ❖ Rappels sur la compétence « déchets ménagers »
- ❖ Des changements
- ❖ Pourquoi changer ? Objectifs visés
- ❖ Présentation générale des CSE
- ❖ Phasage
- ❖ Contraintes d'implantation



La compétence déchets ménagers et assimilés

La compétence déchets ménagers et assimilés.

➤ dévolue aux communes ou aux groupements de communes lorsqu'ils existent

➤ Elles comprennent :

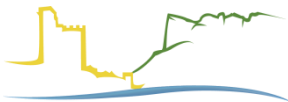
➤ Collecte

➤ Transport

➤ Traitement

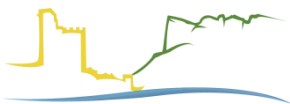
Prestations de service ou régie

Déléguée au SYTRAD (sauf Crest)
Régie Sytrad tri sélectif et traitement des OM



Des changements

- Au niveau de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif
 - Passage en régie
 - Collecte des OM en Conteneur semi enterré sur points d'apport Volontaire OM + tri sélectif
 - Fin des marchés publics au 31 décembre 2016 : Opportunité d'effectuer ces changements



Pourquoi changer



- **Contraintes budgétaires fortes** associées à des contraintes de modification de la fiscalité
 - Volonté de ne pas faire évoluer la fiscalité globale (Budget nécessaire au service de collecte des déchets ménagers)
 - Augmentations récentes (2010 à 2013) dues aux investissements d'équipement de traitement des Ordures ménagères
→ Augmentation des coûts de traitements
- Enjeux pour la collectivité :
 - Limitation des coûts du service de collecte
 - Optimisation du service
 - Réduction des tonnages Omr
 - Réalisation des objectifs réglementaires de réduction des déchets

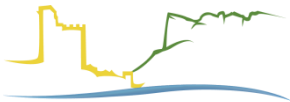
Objectifs visés

Organisationnels et financiers

- Optimisation de la collecte
 - Regroupement des points
 - Réduction des coûts
 - Des coûts de personnel
 - Des coûts de transport

→ Renforcement de la réduction des charges par le passage en régie

- Réduction attendue :
 - Environ 115 000 Euros sur un budget de fonctionnement de 1 786 400 Euros TTC → Soit environ 7%



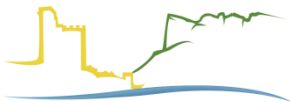
Objectifs visés

Environnementaux

- Amélioration du tri (transfert des déchets OM vers le tri sélectif et sur les déchetteries) => Préservation des ressources
- Diminution des gaz à effet de serre
- Réduction des points noirs de collecte

Service

- Amélioration du service rendu



CSE : Présentation générale

Les CSE ou conteneurs semi enterrés.
→ Collecte des ordures ménagères.

- Volume : 5 m³ soit environ 750 kg de déchets



- Mise à disposition sur un même point de collecte de CSE et de colonnes aériennes pour la collecte de tri sélectif

- Utilisation d'un camion avec caisson compacteur et grue auxiliaire
- Collecte hebdomadaire en basse saison – bi hebdomadaire en saison haute



Phasage

- 2016/2017 : Implantation des CSE sur le territoire (Hormis Crest)
Début des collectes en régie début 2017 :
 - OM Partielle (CCCPS sauf Crest)
 - intégralité du tri sélectif
- 2017/2018 : Implantation des CSE sur Crest. Début de la collecte OM en 2018



L'implantation des CSE : Les contraintes

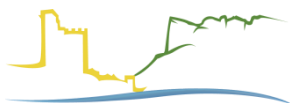
- Densité de population et volume de collecte OM nécessaires à prendre en compte
- Place nécessaire disponible (CSE + colonnes de tri sélectif) + arrêt camion de collecte
- Terrain communal (ou intercommunal)
- Accessibilité camion (longueur, hauteur, largeur, rayon de giration) (penser à l'accessibilité pendant la période estivale : stationnements gênants)
- Accessibilité riverain : place pour se garer
- Travaux d'aménagement limités
- Absence de réseau aérien, souterrain, contraintes des concessionnaires de réseaux et d'ouvrage (exp SNCF) ou d'arbre.

➤ CSE

- CSE Diam 1,9 m
- Espacement inter CSE : 0,8 m
- Espacement inter Colonnes de tri 0,7 à 0,8 m
- Dimensions Colonnes de tri : 2 x 1,4 m
- Flux de tri : Corps creux, corps plats, verre

➤ Camion

- Hauteur : 4,04 m
- Longueur : 10,13 m
- Largeur : 2,50 m
- Rayon de giration : 8,5m.



Annexe : Photos

- Photos CSE et colonnes OM aériennes



Merci pour votre participation

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Communauté des Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Chemin des senteurs - ZA les bories - 26400 Aouste sur Sye
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - contact@cccps.fr

